

N'est-ce pas l'esprit de la loi de 1905 qui est exprimé dans ces mots qui exposent toute la révolution religieuse du seizième siècle ? Le mot lui-même « Association » y est énoncé ! Et le régime des cultuelles n'est que la copie de l'organisation consistoriale protestante. Les protestants ne pouvaient que se réjouir grandement de voir l'Eglise catholique ravalée à leur niveau : une démocratie qui tire d'en bas son existence, sa subsistance et sa loi, en attendant sa doctrine.

De plus, les protestants savaient bien que cette loi, si elle enlève aux catholiques tout ce qu'il est possible de leur enlever, ne leur causerait, à eux, aucun mal.

Il y a plus d'un siècle que Joseph de Maistre a fait cette observation que, depuis le premier instant de la Révolution, les révolutionnaires ont toujours montré pour le protestantisme une tendresse filiale : « L'Evangile enseigné par l'Eglise protestante, dit-il, n'a jamais fait peur à Robespierre. » Pas un protestant n'a été guillotiné sous la Terreur ; le culte réformé n'a jamais été interrompu dans cette période sombre, où les églises catholiques étaient fermées et les prêtres séquestrés en prison ou envoyés à l'échafaud. Les biens dont ils étaient en possession leur ont été laissés, tandis que tout était enlevé aux catholiques. Nous ne citerons qu'un fait.

A la suite de la conquête de l'Alsace, Louis XIV avait laissé aux protestants de Strasbourg la collégiale de Saint-Thomas, que les Réformés avaient enlevée aux PP. Dominicains. A cette collégiale étaient attachées de riches prébendes. La Révolution, qui accaparait avec tant d'âpreté les revenus du clergé catholiques, laissa aux huguenots la collégiale de Saint-Thomas avec toutes ses rentes. Le 1^{er} décembre 1792, l'Assemblée Constituante rendit un décret qui soustrayait à la vente des propriétés ecclésiastiques « ces biens possédés par les établissements des protestants des deux confessions d'Augsbourg et Helvétique, habitants de la ci-devant province d'Alsace et des terres de Blancourt, Clermont, Héricourt et Chatelet. »

Aussi, que vit-on ? Pendant que nos religieux, privés de toutes ressources, mouraient de faim, les « chanoines » protestants de Saint-Thomas jouissaient des opulentes dotations dont leurs prédécesseurs nous avaient jadis dépossédés.

Quand le culte fut rétabli en France après la Révolution,